

Direction Générale des Services
Aff. suivie par : Marie BUCHER
Tél : 03 88 49 95 80
Fax : 03 88 49 95 94
Courriel : dgs@obernai.fr
Nos. réf. : BF / MB n°2021-2627

Madame Catherine EDEL-LAURENT
Conseillère Municipale

27 rue de la Chapelle
67210 OBERNAI

Obernai, le 10 novembre 2021

Objet : Garantie d'emprunt accordée pour le parking silo privé Sainte Odile

Madame,

Par courrier daté du 14 octobre 2021, vous vous interrogez sur le coût du parking silo Sainte-Odile en cours de construction par la société O Cœur d'Obernai Parking, au titre duquel la Ville d'Obernai a, par délibération n°088/05/2020 adoptée le 29 juin 2020 à la majorité (les membres de votre groupe s'étant opposés), et comme la législation l'autorise, accordé une garantie d'emprunt à hauteur de 50% d'un montant total emprunté de 6 M€.

En effet, ainsi que cela était précisé dans le rapport de présentation préparatoire à la délibération, le coût total de construction du parking s'élève à ce jour à 6 763 357,15 € HT selon le détail suivant :

Travaux :	4 966 371,99 € HT
Honoraires conception :	473 697,84 € HT
Branchements/Assurances/Taxes/Divers :	803 287,33 € HT
Foncier :	520 000,00 € HT
TOTAL	6 763 357,16 € HT

Je souligne que la requalification globale de l'ancien site Match et de l'ancien hôpital au rempart Caspar constitue un projet d'aménagement urbain porteur de multiples enjeux. La constitution d'une friche commerciale en plein cœur historique de la commune aurait en effet porté préjudice à l'attractivité du centre-ville, à la sécurité publique et à la qualité de vie de l'environnement.

Au contraire, le projet développé s'avère en totale adéquation avec les orientations générales définies à l'unanimité par le Conseil Municipal notamment lors de sa séance du 28 septembre 2015, lesquelles faisaient écho aux enjeux identifiés par le plan local d'urbanisme dès 2007 à savoir :

- **un enjeu économique** : le maintien de l'offre commerciale de proximité en cœur de ville face au risque de constitution d'une friche commerciale,
- **un enjeu de fonctionnement urbain** : la préservation de l'offre de stationnement public du centre-ville,
- **un enjeu patrimonial** : le rétablissement et la mise en valeur du rempart médiéval.

